

Perception de la contribution des coopératives féminines au développement local : cas de la région Souss-Massa

Perception of the Contribution of Women's Cooperatives to Local Development: the case of the Souss-Massa region

ABOU-HAFS Habiba

Enseignante chercheuse

Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales d'Ait Melloul

Université IBN ZOHR, Agadir, Maroc

Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Droit et Gestion (LIRDeG)

OUFARY Malika

Doctorante

Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales d'Ait Melloul

Université IBN ZOHR, Agadir, Maroc

Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Droit et Gestion (LIRDeG)

Date de soumission : 15/07/2026

Date d'acceptation : 30/09/2026

Pour citer cet article :

ABOU-HAFS. H. & OUFARY. M. (2026) « Perception de la contribution des coopératives féminines au développement local : cas de la région Souss-Massa », Revue Française d'Économie et de Gestion « Volume 7 : Numéro 10 » pp : 259- 286.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons

Attribution License 4.0 International License



Résumé

La promotion de l'entrepreneuriat collectif féminin constitue aujourd'hui un enjeu majeur des politiques de développement inclusif au Maroc, particulièrement dans les territoires ruraux où les femmes demeurent confrontées à des contraintes économiques et sociales importantes. Cette recherche analyse la perception de la contribution des coopératives féminines au développement local dans la région Souss-Massa, à travers une approche quantitative exploratoire menée auprès de 50 femmes membres de 15 coopératives. L'étude s'appuie sur une analyse multidimensionnelle articulée autour de quatre dimensions du développement local : économique, sociale, environnementale et innovation. Les données collectées par questionnaire ont été traitées à l'aide d'analyses statistiques descriptives sous SPSS. Les résultats mettent en évidence une perception globalement positive du rôle des coopératives dans l'autonomisation économique des femmes, le renforcement des liens sociaux, la valorisation des ressources locales et le développement de certaines pratiques innovantes. Toutefois, les résultats révèlent également plusieurs limites, notamment la faiblesse des revenus générés, les difficultés d'accès aux marchés, les contraintes liées au financement et une implication encore limitée dans certaines pratiques environnementales de préservation des ressources naturelles. Ainsi, les coopératives féminines apparaissent comme des espaces favorisant l'inclusion économique et sociale des femmes, tout en nécessitant un renforcement des mécanismes d'accompagnement pour consolider leur contribution au développement local. Cette recherche apporte une contribution empirique à l'étude du rôle des organisations de l'économie sociale et solidaire dans les dynamiques territoriales, en mettant en évidence les perceptions des actrices directement impliquées dans les coopératives féminines de Souss-Massa.

Mots clés : Coopératives féminines ; développement local ; économie sociale et solidaire ; autonomisation économique ; innovation sociale ; Souss-Massa.

Abstract

The promotion of women's collective entrepreneurship has become a major concern of inclusive development policies in Morocco, particularly in rural areas where women continue to face significant economic and social constraints. This research analyzes the perceived contribution of women's cooperatives to local development in the Souss-Massa region through an exploratory quantitative approach conducted among 50 women members of 15 cooperatives. The study adopts a multidimensional analysis structured around four dimensions of local development: economic, social, environmental, and innovation. The data collected through a questionnaire were processed using descriptive statistical analyses with SPSS. The findings reveal an overall positive perception of the role of cooperatives in promoting women's economic empowerment, strengthening social ties, enhancing local resources, and developing certain innovative practices. However, the results also highlight several limitations, including the relatively low income generated, difficulties in accessing markets, financing constraints, and limited involvement in certain environmental practices aimed at preserving natural resources. Thus, women's cooperatives appear to provide spaces that foster women's economic and social inclusion, while requiring stronger support mechanisms to consolidate their contribution to local development. This research provides an empirical contribution to the study of the role of social and solidarity economy organizations in territorial development dynamics by highlighting the perceptions of women directly involved in women's cooperatives in the Souss-Massa region.

Keywords: Women's cooperatives; local development; social and solidarity economy; women's empowerment; social innovation; Souss-Massa.

Introduction

Depuis le début des années 2000, le Maroc a engagé une série de réformes institutionnelles et programmatiques visant à renforcer l'inclusion sociale et économique, avec une attention particulière portée à l'autonomisation des femmes. L'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH), lancée en 2005, constitue l'un des dispositifs les plus emblématiques de cette orientation, notamment à travers le soutien aux populations vulnérables et la promotion des dynamiques de développement à l'échelle locale. Parallèlement, la Constitution de 2011 a consacré le principe d'égalité entre les genres, offrant ainsi un cadre institutionnel favorable à l'émergence et au développement d'initiatives économiques portées par les femmes (Azenfar, Elghiat & Debbah, 2019).

Dans ce contexte, les coopératives féminines se sont progressivement imposées comme une forme organisationnelle particulière relevant de l'économie sociale et solidaire (ESS), à l'articulation entre les objectifs d'autonomisation des femmes et les dynamiques de développement territorial. Leur mode d'organisation collectif, leur gouvernance démocratique et leur ancrage local en font des structures susceptibles de favoriser la participation économique et sociale des femmes, notamment dans les territoires ruraux où les possibilités d'emploi féminin demeurent limitées. Comme le soulignent Ibourk et Raoui (2022), les travaux consacrés aux inégalités territoriales de genre mettent en évidence le rôle de l'entrepreneuriat coopératif dans les processus d'autonomisation des femmes adhérentes. De même, Azenfar (2019) souligne que le secteur coopératif constitue depuis longtemps une voie privilégiée pour favoriser l'insertion économique des femmes, améliorer leurs conditions de vie et valoriser leur travail.

L'économie sociale et solidaire, dont les coopératives constituent une composante majeure, présente par ailleurs des convergences avec les approches du développement territorial fondées sur la valorisation des ressources locales et la participation des acteurs du territoire. Ce modèle organisationnel peut ainsi favoriser la création et la pérennisation d'activités économiques tout en poursuivant des finalités sociales. Dans cette perspective, la promotion de l'entrepreneuriat coopératif est susceptible de participer à la réduction de certaines formes d'inégalités, notamment entre les espaces urbains et ruraux et entre les femmes et les hommes, à travers la création d'activités et le renforcement des capacités des acteurs locaux (Ibourk & Raoui, 2022).

La région de Souss-Massa constitue, à cet égard, un terrain d'observation particulièrement pertinent. Elle bénéficie d'un patrimoine naturel, agricole et artisanal important, notamment

autour de l'arganier, et concentre un nombre significatif de coopératives féminines actives dans la valorisation des produits du terroir. Les coopératives de production d'huile d'argan illustrent particulièrement cette dynamique. Elles s'inscrivent dans des activités de valorisation des ressources locales et du patrimoine amazigh, tout en offrant aux femmes rurales des possibilités de participation à des activités économiques collectives. Toutefois, ces coopératives demeurent confrontées à plusieurs contraintes susceptibles de limiter leur développement, notamment en matière de commercialisation, de gestion et d'accès aux programmes de formation et d'accompagnement (Achadmi & Talibi, 2024). Cormier et Gana (2022) soulignent notamment que ces coopératives participent à une dynamique de valorisation des patrimoines amazighs au service des femmes rurales du Souss-Massa, contribuant ainsi à l'amélioration de leurs conditions de vie.

L'importance du secteur coopératif féminin dans la région peut également être appréhendée à travers les données de l'Office de Développement de la Coopération (ODCO). À l'échelle nationale, le secteur coopératif comptait 65 315 coopératives en novembre 2025, regroupant 788 969 membres, dont 272 583 femmes, tandis que les coopératives exclusivement féminines représentaient 7 730 unités en 2023. Avec 8 947 adhérentes, la région de Souss-Massa occupe ainsi une place importante dans le paysage coopératif féminin national. Ces données témoignent de l'importance croissante des organisations coopératives dans la participation des femmes aux activités économiques collectives et renforcent l'intérêt d'une analyse située à l'échelle territoriale.

Si la littérature reconnaît le potentiel des coopératives féminines en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, leur rôle dans les dynamiques de développement local demeure encore insuffisamment documenté par des analyses empiriques fines et multidimensionnelles. Les études récentes mettent notamment en évidence des défis importants en matière de commercialisation, de gestion et d'insuffisance des programmes de formation, susceptibles de limiter le renforcement des capacités des membres des coopératives (Achadmi & Talibi, 2024). De leur côté, Ibourk et Raoui (2022) montrent, à travers une analyse spatiale, que les indicateurs de privation et d'incapacité des femmes sont particulièrement concentrés dans les milieux ruraux enclavés, ce qui souligne la nécessité d'un ciblage territorial des politiques publiques visant à soutenir l'entrepreneuriat coopératif.

Dans ce contexte, l'analyse du rôle des coopératives féminines ne peut se limiter à la seule dimension économique. Le développement local est en effet appréhendé comme un processus multidimensionnel intégrant des dimensions économiques, sociales et environnementales,

auxquelles peuvent s'ajouter les dynamiques d'innovation et de valorisation des ressources territoriales. Cette perspective conduit à considérer les coopératives féminines non seulement comme des espaces d'activité économique, mais également comme des organisations susceptibles de participer à des processus d'autonomisation, de renforcement des liens sociaux, de valorisation des ressources locales et d'adoption de pratiques innovantes.

Toutefois, compte tenu de la nature exploratoire et descriptive de la présente étude, il ne s'agit pas de mesurer directement l'impact causal des coopératives féminines sur le développement local. L'analyse porte plus précisément sur la manière dont les femmes qui participent à ces organisations perçoivent les retombées de leur expérience coopérative dans différentes dimensions du développement local. Cette approche permet ainsi de prendre en considération le point de vue des principales actrices concernées et d'identifier à la fois les évolutions qu'elles associent à leur participation coopérative et les limites qu'elles rencontrent dans ce processus.

Ainsi, la présente recherche s'intéresse à la perception des femmes membres des coopératives féminines quant à leur contribution au développement local dans la région de Souss-Massa, à partir de quatre dimensions complémentaires : économique, sociale, environnementale et innovation. Elle vise à apporter un éclairage empirique sur les retombées perçues de l'activité coopérative et sur les contraintes susceptibles d'en limiter la portée dans le contexte territorial étudié. Dans cette perspective, la question de recherche est formulée comme suit : « **Dans quelle mesure les femmes membres des coopératives féminines de la région de Souss-Massa perçoivent-elles la contribution de leur participation coopérative au développement local à travers les dimensions économique, sociale, environnementale et d'innovation ?** »

Pour répondre à cette question, l'étude poursuit trois objectifs complémentaires. Premièrement, elle vise à analyser la perception des membres concernant les retombées économiques de leur participation à la coopérative, notamment en matière de revenu, d'autonomie financière et d'accès aux services et à la formation. Deuxièmement, elle cherche à examiner la perception des répondantes concernant les dimensions sociale, environnementale et d'innovation, en s'intéressant notamment aux conditions de vie, à l'inclusion sociale, aux pratiques environnementales et aux formes d'innovation perçues au sein des coopératives. Troisièmement, elle vise à identifier les principales contraintes auxquelles les coopératives féminines sont confrontées et qui peuvent limiter, selon les répondantes, leur développement et leur inscription dans les dynamiques territoriales. Sur le

plan empirique, cette recherche adopte une approche quantitative exploratoire fondée sur une enquête par questionnaire menée auprès de 50 femmes membres de 15 coopératives féminines de la région de Souss-Massa. Les données recueillies sont analysées à partir d'indicateurs relatifs aux quatre dimensions retenues, permettant ainsi de documenter les perceptions des répondantes quant aux différentes composantes du développement local. L'article est structuré en quatre parties. La première présente le cadre conceptuel et théorique mobilisé, en articulant les approches du développement local et territorial, de l'économie sociale et solidaire, du genre et du développement durable. La deuxième expose la méthodologie de recherche et précise le dispositif empirique adopté. La troisième présente les résultats de l'enquête. Enfin, la quatrième discute les principaux résultats à la lumière de la littérature existante et met en évidence les implications ainsi que les limites de l'étude.

1. Cadre conceptuel et théorique

L'analyse de la contribution des coopératives féminines au développement local mobilise un cadre théorique pluridisciplinaire, articulant les apports de l'économie territoriale, de l'économie sociale et solidaire (ESS), des études de genre et des approches du développement durable. Cette section expose successivement les fondements conceptuels du développement local, les principes de gouvernance et d'innovation territoriale, le rôle spécifique de l'ESS, avant de situer les coopératives féminines comme levier d'un développement territorial inclusif.

1.1. Développement local : fondements théoriques et évolutions

Le concept de développement local émerge dans les années 1950 en France, porté par une volonté de transformation des mentalités politico-sociétales et d'activation des ressources territoriales. Comme le soulignent Angeon et Callois (2005), du point de vue théorique, un territoire peut produire du développement selon la manière dont les agents qui s'y trouvent s'organisent et mobilisent leurs ressources. Le développement local se définit ainsi comme un processus endogène de valorisation des potentialités locales, impliquant une mobilisation collective des acteurs territoriaux autour de projets partagés (Pecqueur, 2000). Cette approche s'inscrit en rupture avec les modèles de développement descendant, en privilégiant une logique participative et territorialisée.

La conférence des Nations Unies sur l'environnement à Rio de Janeiro (1992) et le rapport Brundtland (1987) ont contribué à enrichir cette conception en y intégrant les principes du développement durable. L'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) a par ailleurs joué un rôle moteur dans la promotion de stratégies visant à optimiser

le déploiement des ressources locales. Le développement local se caractérise désormais par une approche intégrée, combinant les dimensions économiques, sociales et environnementales. Selon Denieuil (2008), le développement local a pris naissance autour de procédures de mobilisation intégrée, économique, sociale, politique et institutionnelle, et globale des acteurs. Cette conception multidimensionnelle implique que le développement local ne saurait se réduire à une simple croissance économique, mais doit intégrer des finalités sociales et environnementales.

Les travaux plus récents distinguent le développement local du développement territorial, notion qui s'est imposée depuis les années 1990. Baudelle et Shoumaker (2011) observent que le concept de développement territorial, est rarement défini avec précision. Il recouvre en fait des réalités diverses à la rencontre du développement local ou régional, du développement durable, de l'aménagement du territoire ou encore de la gestion territoriale. Cette évolution conceptuelle témoigne de la complexification des approches du développement, qui intègrent désormais des dimensions sociales et culturelles au-delà de la seule croissance économique (Baudelle et al., 2011).

Torre (2025) propose une lecture renouvelée du développement territorial, qu'il définit comme un processus reposant sur deux piliers fondamentaux : les relations de production et les modes de gouvernance. Cette approche permet d'appréhender les innovations territoriales dans toute leur diversité, technologiques, organisationnelles, sociales et institutionnelles, comme étant fondées sur une connaissance approfondie du territoire et impliquant l'ensemble des parties prenantes présentes sur celui-ci. Le développement territorial se distingue ainsi du développement régional, ce dernier étant davantage concentré sur les niveaux macro ou sectoriels, qu'il s'agisse des politiques macro-économiques, des programmes sociaux ou des approches de spécialisation (Torre, 2025).

Les fondements théoriques du développement local s'enrichissent également des apports de la théorie du capital social et de l'économie de la proximité (Angeon & Callois, 2005). Ces deux programmes de recherche complémentaires permettent de comprendre comment les relations sociales et les formes d'organisation territoriale influencent les dynamiques de développement. L'analyse des coordinations locales, qui souligne l'importance des facteurs non marchands, trouve ses origines dans l'économie de la proximité et les théories du capital social (Angeon & Callois, 2005). Il est ainsi posé que le développement territorial repose principalement sur des dynamiques sociales, ce qui rend fondamentale l'analyse de la relation

entre développement local et formes organisées sociales pour une théorie plus compréhensive du développement local.

1.2. Gouvernance locale et innovation territoriale

La notion de gouvernance locale, issue des réformes de l'administration publique des années 1980, renvoie à l'ensemble des mécanismes de coordination entre acteurs publics, privés et associatifs pour la gestion des affaires territoriales (Gilly, Leroux & Wallet, 2004 ; Enjolras, 2005). Le Galès (2011), cité par Heitz & Guerrin (2021) définit la gouvernance comme « *un processus de coordination d'acteurs, de groupes sociaux et d'institutions, en vue d'atteindre des objectifs définis et discutés collectivement* ». Ce concept, traditionnellement présenté en opposition avec la notion de gouvernement caractérisé par une forte centralisation publique, implique l'intervention d'une multitude d'acteurs et d'institutions dans la fabrique de l'action publique, n'appartenant pas tous à la sphère gouvernementale.

Comme le définissent Caby et Hirigoyen (2001), la gouvernance locale articule trois dimensions : une dimension organisationnelle relative aux interactions entre acteurs, une dimension identitaire qui concerne le patrimoine historique et culturel, et une dimension géographique qui est l'ancrage territorial. Cette conception multidimensionnelle implique que la bonne gouvernance locale ne se réduit pas à une gestion technique efficace, mais suppose également une appropriation identitaire des projets de développement par les populations concernées. La gouvernance territoriale peut ainsi être comprise comme « *un processus non seulement de coordination des acteurs mais aussi d'appropriation des ressources et de construction de la territorialité* » (Haddad & Bouzaida, 2013). Le thème de la gouvernance locale rend compte de la recherche de nouveaux modes d'organisation territoriale et d'une conception moderne du management local transcendant les politiques sectorielles (Courlet & Pecqueur, 2023).

Si la gouvernance locale définit le cadre de l'action collective, l'innovation territoriale en constitue le moteur opérationnel. L'innovation territoriale se décline selon deux approches complémentaires (Cloutier, 2003) : la première, centrée sur le développement économique des territoires par l'enrichissement des ressources locales ; la seconde, axée sur le développement humain et l'amélioration des conditions de vie des populations. L'innovation territoriale peut être décrite comme une nouvelle approche et une nouvelle initiative émanant des gouvernements locaux (Bensahri, 2023). Elle se distingue par sa méthode singulière, étant toujours le fruit d'une coopération et d'une initiative partenariale.

L'innovation sociale, qui constitue une composante essentielle de l'innovation territoriale, est un concept multidimensionnel dépendant de son contexte (Chambon, David & Devevey, 1982). Le CRISES (Centre de recherche sur les innovations sociales) propose une définition de référence : « *Une innovation sociale se définit par son caractère novateur ou hors normes et par l'objectif général qu'elle poursuit soit celui de favoriser le mieux-être des individus et des collectivités. Elle se caractérise tout autant par un processus de mise en œuvre impliquant une coopération entre une diversité d'acteurs que par les résultats obtenus, immatériels ou tangibles* » (Cloutier, 2003). L'innovation sociale englobe ainsi des dimensions liées aux territoires, à la vie collective et au management des organisations sociales. Elle repose sur une planification stratégique des territoires et sur une maîtrise des dynamiques de changement (Bouchard, 2006). Dans cette perspective, les organisations de l'ESS, et particulièrement les coopératives, apparaissent comme des espaces privilégiés d'innovation sociale, contribuant à l'amélioration des conditions de vie des populations (Cloutier, 2003).

Les travaux d'André Torre (2018) approfondissent cette analyse en reliant gouvernance et innovation territoriale. Selon cet auteur, le développement territorial repose sur deux moteurs fondamentaux : les processus de production et les processus de gouvernance. L'analyse des liens entre ces deux moteurs et les innovations de diverses natures, technologiques, organisationnelles, sociales et institutionnelles, permet de comprendre les mécanismes de fabrication de l'innovation territoriale. Torre (2018) propose une définition précise et argumentée du développement territorial, en lien avec les relations de proximité, et examine les chemins de développement territorial possibles. Cette approche dynamique et innovante du développement territorial intègre les parties prenantes présentes sur le territoire et dépasse les approches sectorielles traditionnelles. Ainsi, les coopératives féminines, par leur ancrage local et leur gouvernance participative, incarnent pleinement cette dynamique d'innovation territoriale en faveur d'un développement inclusif.

1.3. Économie sociale et solidaire : un cadre d'analyse du développement territorial

Après avoir examiné les mécanismes de gouvernance et d'innovation territoriale, il convient d'analyser le cadre organisationnel qui sous-tend l'action des coopératives : l'économie sociale et solidaire (ESS). Celle-ci est reconnue comme acteur collectif du développement local (Fraisie & Laville, 2024). Elle converge avec les approches de développement économique endogène en plaçant la territorialisation, la création de valeur ajoutée et la valorisation des ressources territoriales au cœur de son projet (Zahidi, Ayegou & Ait Hou, 2024).

L'ESS se distingue par des principes fondateurs, à savoir la gouvernance démocratique, la finalité sociale, la non-lucrativité et l'ancrage territorial, qui la rendent particulièrement adaptée aux dynamiques de développement local. Crétiéneau (2010) souligne le lien étroit entre ESS et développement durable : les deux partagent une vision substantive de l'économie, c'est-à-dire une conception qui intègre les préoccupations sociales et environnementales dans un modèle de développement alternatif, en phase avec la transition socio-écologique.

Dans le contexte marocain, cette articulation entre ESS et développement durable est particulièrement prégnante. Les coopératives sont appelées à concilier croissance économique, préservation environnementale et équité sociale. Leur ancrage territorial et leur gouvernance participative en font des acteurs privilégiés de cette conciliation, d'autant que l'intégration des objectifs de développement durable, notamment ceux de l'Agenda 2030, apparaît comme un déterminant fondamental de leur efficacité territoriale.

Cette hypothèse est corroborée par l'étude menée dans la région de Souss-Massa, qui confirme que l'implication des coopératives dans des démarches de développement durable contribue significativement au développement territorial, en favorisant à la fois la compétitivité économique et la cohésion sociale (Oufary & Abou-Hafs, 2025). Par ailleurs, Zahidi, Ayegou et Ait Hou (2024) mettent en évidence la nécessité de renforcer la coordination entre les différents niveaux de gouvernance et d'impliquer plus étroitement les acteurs locaux dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques de l'ESS, dans une perspective de développement territorial durable.

L'ESS apparaît ainsi non seulement comme un secteur économique à part entière, mais aussi comme un levier de transformation sociale et territoriale. Dans un contexte marocain marqué par des inégalités territoriales et de genre persistantes, les coopératives féminines constituent des vecteurs privilégiés d'un développement plus inclusif et durable. La reconnaissance croissante de ce rôle par les pouvoirs publics, comme en témoignent les assises nationales de l'ESS tenues au Maroc en juin 2025, ouvre des perspectives prometteuses pour le renforcement de l'écosystème de l'ESS et son intégration dans les stratégies territoriales de développement. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'analyse des coopératives féminines comme leviers spécifiques du développement local, objet de la section suivante.

1.4. Les coopératives féminines : entre ancrage territorial, autonomisation et développement durable

Les coopératives féminines occupent une place singulière dans les stratégies de développement local, non seulement comme structures productives, mais comme espaces de

transformation sociale et d'affirmation citoyenne. Comme le souligne Benkhallouk (2021), la coopérative féminine constitue un instrument de développement local en offrant aux femmes un moyen d'insertion dans la vie active et de valorisation de leurs compétences. Ce processus s'inscrit dans ce que Campagne et Pecqueur (2014) qualifient de « *réveil des acteurs locaux* », défini par Pecqueur (2000) comme un concours d'acteurs ancré dans un territoire délimité, visant à résoudre un problème ou à saisir une opportunité jugée importante par les acteurs concernés.

Au-delà de leur fonction économique, les coopératives féminines poursuivent des objectifs spécifiques : l'amélioration des conditions de vie des femmes, leur autonomisation et leur participation effective à la prise de décision. Leurs activités s'inscrivent dans une logique de valorisation des savoir-faire traditionnels et des ressources territoriales, contribuant ainsi à la préservation du patrimoine culturel et naturel tout en répondant à des besoins économiques immédiats.

Les travaux d'Ibourk et Raoui (2022) apportent un éclairage empirique sur cette dynamique. Leur étude montre que la promotion de l'entrepreneuriat coopératif contribue à la réduction des inégalités binaires ; urbain/rural, hommes/femmes ; par la création d'emplois et le renforcement des capacités des acteurs locaux. La perception d'un impact positif sur l'autonomisation des adhérentes est clairement observé, les dimensions retenues renvoyant aux trois composantes de capacités identifiées par Sen (1999) : savoir, pouvoir et vouloir, autrement dit, la capacité d'acquérir des connaissances, d'exercer un choix et d'agir sur son environnement. Les résultats révèlent toutefois, que les indicateurs de privation et d'incapacité des femmes, se concentrent dans les milieux ruraux enclavés, soulignant la nécessité d'un ciblage territorial des politiques publiques.

Cette réalité est également documentée par Achadmi et Talibi (2024), dont l'enquête menée auprès de 20 coopératives dans la préfecture d'Agadir Ida Outanane révèle des défis majeurs en matière de commercialisation, de gestion et d'insuffisance des programmes de formation, qui limitent le renforcement des capacités des membres et entravent le plein potentiel de ces structures. Par ailleurs, Laghssais (2023) montre comment les femmes amazighes, traditionnellement victimes d'une triple marginalisation, en tant que femmes, autochtones et rurales, transforment leurs vulnérabilités en opportunités qui les autonomisent, elles, leurs familles et leurs communautés. La culture et la tradition, réappropriées et préservées par les femmes, émergent comme une source de reconnaissance identitaire, de développement communautaire et d'émancipation.

Depuis le lancement de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) en 2005, les coopératives féminines ont renforcé leur ancrage dans les principes du développement durable. Elles intègrent des préoccupations environnementales ; notamment par la gestion rationnelle des ressources, recyclage des déchets, préservation des espèces ; sociales, par la solidarité, équité, éducation, santé ; et économiques, via la création d'emplois, amélioration des revenus, dans leur fonctionnement. Les travaux récents de Filali Matei et Laachach (2025) montrent que les coopératives agricoles féminines contribuent significativement à l'augmentation des revenus des ménages ruraux et à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD), notamment les ODD 1 qui concerne la lutte contre la pauvreté, 5 pour l'égalité entre les sexes, et 8 pour le travail décent et croissance économique. De même, Hninou et Ibourk (2025) souligne le rôle des coopératives dans l'autonomisation économique des femmes et leur intégration sociale, tout en pointant les obstacles structurels, tels que l'accès limité aux marchés et les ressources insuffisantes, qui limitent leur impact.

Les coopératives jouent un rôle primordial dans l'élévation du niveau d'éducation des femmes, notamment à travers des programmes d'alphabétisation, et l'amélioration de leur accès aux soins. Elles contribuent également à renforcer la cohésion sociale et à prévenir les conflits par une gestion participative et démocratique des ressources. Cependant, comme le montrent plusieurs études récentes, ces avancées se heurtent à des obstacles structurels liés au faible niveau d'instruction des membres, aux contraintes socioculturelles et aux difficultés d'accès aux financements.

Ainsi, les coopératives féminines apparaissent comme des espaces où se conjuguent résilience individuelle et dynamique collective, où l'ancrage territorial devient à la fois identitaire et économique, et où s'opère une conciliation entre développement économique, équité sociale et préservation environnementale. Mais pour que ce potentiel se déploie pleinement, un renforcement de l'écosystème d'accompagnement via la formation, le financement, l'accès aux marchés, et la gouvernance participative, reste indispensable (Ibourk & Raoui, 2022 ; Achadmi & Talibi, 2024 ; Hninou & Ibourk, 2025).

1.5. Synthèse du cadre conceptuel et schéma de la recherche

La revue de la littérature a permis de mobiliser un cadre théorique pluridisciplinaire articulant les apports de l'économie territoriale, de l'économie sociale et solidaire (ESS), des études de genre et des approches du développement durable. Sur cette base, nous proposons un schéma

conceptuel qui synthétise la logique d'analyse de cette recherche et qui sert de guide à l'opérationnalisation des dimensions étudiées.

Ce schéma repose sur une chaîne logique en quatre étapes. Premièrement, les coopératives féminines, en tant qu'organisations de l'ESS, se caractérisent par un ancrage territorial fort et une gouvernance participative et démocratique (Fraisie & Laville, 2024 ; Courlet & Pecqueur, 2023). Deuxièmement, cette configuration organisationnelle singulière favorise l'autonomisation des femmes membres, appréhendée à travers trois dimensions complémentaires : économique (revenu, indépendance financière), sociale (formation, alphabétisation, cohésion) et décisionnelle (participation, estime de soi), en écho aux travaux sur les capacités de Sen (1999) et aux analyses d'Ibourk et Raoui (2022). Troisièmement, cette autonomisation individuelle se traduit par des effets perçus sur les dimensions constitutives du développement local : économique (création de revenus, insertion dans le circuit formel), sociale (amélioration du niveau de vie, lutte contre la pauvreté, accès aux soins), environnementale (gestion des déchets, pratiques écologiques, préservation des ressources) et innovation (culture d'innovation, innovations de produits, de services et organisationnelles). Quatrièmement, l'articulation de ces dimensions contribue à un développement local durable, défini comme un processus endogène de valorisation des ressources territoriales, de création de valeur ajoutée locale et de renforcement du capital social (Pecqueur, 2000 ; Angeon & Callois, 2005 ; Torre, 2018).

Ce schéma conceptuel est représenté dans la figure ci-dessous.

Figure N°1 : Schéma conceptuel



Source : Nous-mêmes, d'après la littérature mobilisée

Il convient de souligner que ce schéma est une construction analytique qui reflète notre cadre théorique et guide notre dispositif empirique. Il ne prétend pas établir de relations causales robustes, mais vise à structurer l'analyse des perceptions recueillies auprès des 50 femmes enquêtées.

2. Méthodologie de la recherche

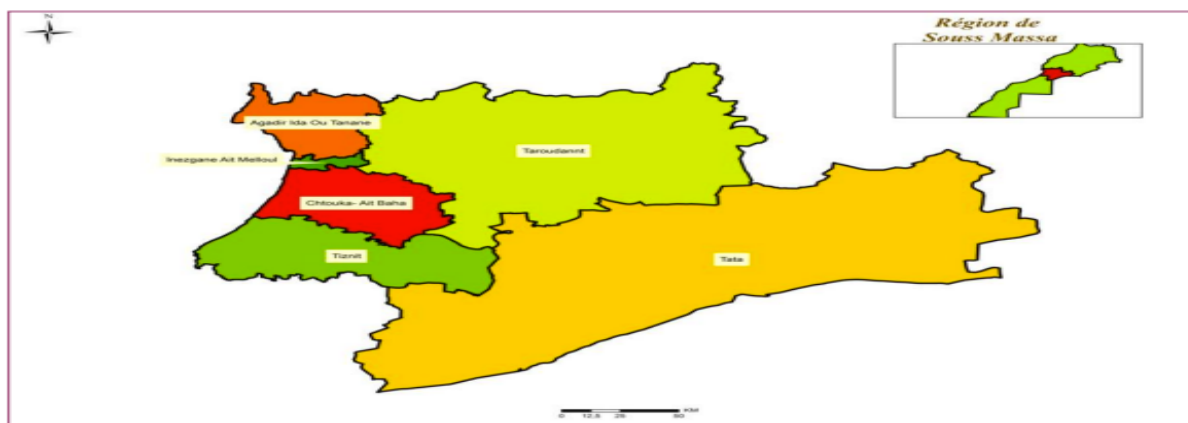
Cette section présente le dispositif méthodologique mis en œuvre pour analyser la contribution des coopératives féminines au développement local dans la région de Souss-Massa. Elle décrit successivement le terrain d'étude, le cadre méthodologique, les instruments de collecte des données et les modalités de leur traitement.

2.1. Description de la zone d'étude

Située au centre-ouest du Maroc, la région de Souss-Massa s'étend sur une superficie de 53 768 km² et compte, selon les données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2024 (HCP, 2025), une population de 3 020 431 habitants, dont 60,1 % résident en milieu urbain. Administrativement, elle regroupe deux préfectures : Agadir Ida-Outanane et Inezgane-Aït Melloul, et quatre provinces : Chtouka-Aït Baha, Taroudannt, Tiznit et Tata , soit 175 communes, dont 154 à caractère rural. Cette configuration territoriale, marquée par une diversité géographique alliant plaines fertiles, massifs montagneux et façade littorale atlantique, sous-tend une économie régionale structurée autour de secteurs clés : l'agriculture, la pêche maritime, le tourisme et l'artisanat.

Sur le plan coopératif, la région occupe une place de premier plan dans le paysage coopératif marocain. Selon les données de l'Office de Développement de la Coopération (ODCO), le nombre de coopératives dans la région est passé de 1 266 en 2013 à 4 772 en 2022, témoignant d'une dynamique de croissance soutenue. La région compte actuellement 1 147 coopératives féminines, soit 18,6 % du tissu coopératif régional. Cette présence féminine est particulièrement marquée dans les secteurs de l'artisanat, où les coopératives sont majoritairement féminines, et dans la production d'huile d'argan. Le secteur agricole domine avec 2 896 coopératives, suivi par l'arganier (621) et l'artisanat (594).

Figure N°2 : Zone d'étude « Région Souss-Massa »



Source : HCP, Monographie régionale de Souss-Massa, édition 2025

Ce travail de recherche porte sur l'évaluation de la contribution des coopératives féminines au développement local. Une enquête quantitative a été menée auprès de 50 femmes membres travaillant au sein de 15 coopératives appartenant à la région de Souss-Massa. Le choix de cette région se justifie par la concentration importante de coopératives féminines et par la diversité des activités économiques qu'elles développent, offrant ainsi un terrain d'observation privilégié pour analyser leur impact multidimensionnel.

2.2. Cadre méthodologique de l'étude

Le tableau N°1 présente le cadre méthodologique et épistémologique de cette recherche.

Tableau N°1: Fiche méthodologique de l'étude empirique	
Type de l'étude	Etude déductive
Nature de l'étude	Quantitative (Questionnaire)
Type d'échantillonnage	Non probabiliste par choix raisonné (critère de coopérative féminine)
Période de l'enquête	1mois
Lieu de l'enquête	Région de Souss-Massa
Logiciel d'analyse statistique	SPSS.23
Type d'analyse statistique	L'analyse descriptive à l'aide des fréquences

Source : Nous-mêmes

Le choix d'un échantillonnage non probabiliste par choix raisonné se justifie par la nature exploratoire de l'étude et par l'absence d'une base de données exhaustive et actualisée des coopératives exclusivement féminines dans la région de Souss-Massa, rendant difficile la mise en œuvre d'un échantillonnage probabiliste. Les 15 coopératives ont été sélectionnées selon une approche raisonnée, visant à refléter la diversité des activités économiques féminines dans la région (artisanat, production agroalimentaire, services) et leur répartition géographique dans les différentes provinces du territoire régional (Agadir Ida-Outanane, Inezgane-Aït Melloul, Chtouka-Aït Baha, Taroudannt, Tiznit et Tata). Le choix s'est porté sur

des coopératives exclusivement féminines, en activité depuis au moins deux ans, et ayant manifesté leur volonté de participer à l'étude. Cette ancienneté minimale garantit une certaine maturité organisationnelle et une expérience suffisante des membres pour évaluer les retombées de leur adhésion. Au sein de chaque coopérative, les répondantes ont été sélectionnées sur la base de leur disponibilité et de leur volonté de participer à l'enquête, en veillant à inclure des femmes ayant des profils variés en termes d'ancienneté et de responsabilités au sein de la structure. Ce dispositif, bien que non représentatif au sens statistique, permet de recueillir des données empiriques originales et d'explorer en profondeur les perceptions des membres, conformément aux objectifs exploratoires de cette recherche.

Tableau N°2 : Caractéristiques des coopératives féminines enquêtées

N°	Secteur d'activité	Province	Nombre total de membres	Nombre de répondantes
1	Production agroalimentaire (huile d'argan)	Agadir Ida-Outanane	12	4
2	Artisanat (couture traditionnelle)	Tiznit	18	3
3	Production agroalimentaire (couscous, miel)	Chtouka Ait-Baha	25	5
4	Commercialisation de produits du terroir	Agadir Ida-Outanane	10	2
5	Artisanat (bijoux, peinture)	Tiznit	15	3
6	Production agroalimentaire (huile d'argan)	Taroudant	22	4
7	Services	Agadir Ida-Outanane	8	2
8	Production agroalimentaire (couscous, miel)	Taroudant	30	5
9	Artisanat (couture traditionnelle)	Tiznit	14	3
10	Commercialisation de produits du terroir	Inzegane Ait-Melloul	11	2
11	Production agroalimentaire (huile d'argan)	Taroudant	20	4
12	Artisanat (bijoux, peinture)	Agadir Ida-Outanane	16	3
13	Production agroalimentaire (couscous, miel)	Chtouka Ait-Baha	28	5
14	Services	Tiznit	9	2
15	Production agroalimentaire (huile d'argan)	Taroudant	24	3
	Total		262	50

Source : Enquête de terrain, 2026

Le tableau N°2 présente les caractéristiques des 15 coopératives ayant participé à l'enquête. La répartition sectorielle montre une prédominance des coopératives de production agroalimentaire (7 unités, soit 46,7 %), suivies par l'artisanat (4 unités, soit 26,7 %), la commercialisation (2 unités, soit 13,3 %) et les services (2 unités, soit 13,3 %). Cette diversité

sectorielle reflète la structure de l'économie coopérative féminine dans la région de Souss-Massa. Le nombre de répondantes par coopérative varie de 2 à 5, en fonction de la taille de la coopérative et de la disponibilité des membres au moment de l'enquête. Le total de 50 répondantes représente environ 19 % de l'effectif total des 15 coopératives (262 membres), ce qui confère à l'étude une base empirique suffisante pour une analyse exploratoire.

❖ **Élaboration du questionnaire**

Le questionnaire, structuré en deux parties principales, a été conçu pour recueillir :

Les données sociodémographiques des répondantes : âge, situation familiale, niveau d'instruction, expérience dans la coopérative, revenu.

L'évaluation de la contribution de la coopérative selon quatre dimensions :

- **Économique** : salaire perçu, indépendance financière, services bancaires.
- **Sociale** : niveau de vie, accès à l'assurance santé, alphabétisation, lutte contre la pauvreté.
- **Environnementale** : gestion des déchets, pratiques écologiques.
- **Innovation** : culture d'innovation, types d'innovation développés.

Les perceptions ont été mesurées à l'aide d'échelles de Likert à 5 points de 1 = « pas du tout d'accord » à 5 = « tout à fait d'accord », complétées par des questions dichotomiques oui/non, et des questions à choix multiples.

❖ **Traitement des données**

Les données ont été saisies et analysées à l'aide du logiciel SPSS version 23. L'analyse s'est principalement appuyée sur des statistiques descriptives (fréquences, pourcentages) permettant de décrire le profil de l'échantillon et de quantifier les perceptions des répondantes. Afin de renforcer la rigueur de l'analyse statistique, la cohérence interne des échelles de Likert utilisées pour mesurer les quatre dimensions du développement local a été évaluée par le calcul de l'Alpha de Cronbach. Cet indicateur, dont les valeurs varient entre 0 et 1, permet d'estimer la fiabilité d'un ensemble d'items mesurant un même construit. Une valeur supérieure à 0,70 est généralement considérée comme satisfaisante, tandis qu'une valeur supérieure à 0,60 est acceptable pour des études exploratoires (Hair et al., 2010).

3. Présentation des résultats

Cette section présente les résultats de l'enquête menée auprès de 50 femmes membres de 15 coopératives féminines de la région de Souss-Massa. L'objectif est de décrire la contribution de ces structures au développement local selon quatre dimensions : économique, sociale,

environnementale et d'innovation. L'analyse descriptive par les fréquences et pourcentages, permet de dresser un premier état des lieux des perceptions exprimées par les répondantes.

Sur les 50 questionnaires administrés, l'ensemble a été jugé valide pour l'analyse (taux de réponse de 100 %).

3.1. Caractéristiques démographiques des répondantes

L'analyse des résultats indique que la majorité des femmes travaillant au sein des coopératives ont un âge inférieur à 45 ans. La répartition est la suivante : 48,4 % ont un âge compris entre 35 et 45 ans, 19,4 % entre 25 et 35 ans, et 32,2 % ont un âge supérieur à 45 ans.

Par ailleurs, 55 % des femmes enquêtées sont mariées, 25,8 % sont célibataires, 12 % sont divorcées et 7,2 % sont veuves. La quasi-totalité des répondantes ont des enfants.

Le niveau d'instruction des répondantes est globalement faible : 65 % ont un niveau d'instruction très faible ou nul, 30 % ont un niveau primaire, et seulement 5 % ont un niveau universitaire. Cette répartition reflète les contraintes d'accès à l'éducation dans les zones rurales de la région.

En termes d'expérience professionnelle, 60 % des femmes ont une ancienneté comprise entre 1 et 15 ans, 24,5 % entre 15 et 30 ans, 10 % entre 30 et 45 ans, et 5,5 % ont une expérience supérieure à 45 ans. La majorité des répondantes (80 %) perçoivent un revenu mensuel inférieur à 5 000 dirhams, tandis que 20 % perçoivent entre 5 000 et 10 000 dirhams.

3.2. Analyse des caractéristiques des coopératives féminines

Tableau N°3 : caractéristiques des coopératives							
Nombre des adhérentes	(%)	CA	(%)	Activité économique	(%)	Nature de l'activité	(%)
1. Entre 5 et 10	19,2%	1. Moins de 5 000 dhs	30%	1. Production	35%	1. Permanente	75%
2. Entre 10 et 20	35%	2. De 5 000 à 10 000 dhs	20%	2. Commercialisation	29%	2.Saisonnnière	25%
3. Entre 20 et 30	38,8%	3. De 10 000 à 20 000 dhs	38%	3. Artisanat	10%		
4. Plus de 30 membres	6%	4. Plus de 20 000 dhs	10%	4. Services	26%		
		5. Pas de réponses	2%				
L'étendue géographique				La concurrence dans le secteur d'activité			
a)Local		66%		a)Forte		45%	
b) National		22%		b) Moyenne		23%	
c)International		12%		c) Faible		32%	

Source : Nous-mêmes

Le tableau N°3 affiche un pourcentage important (35%) des coopératives féminines opérant dans la production de couscous, miel et huile d'argan, suivi par 29% des coopératives opérant

dans la commercialisation. Le reste des coopératives féminines à raison de 36% opèrent dans l'artisanat comme la couture traditionnelle, la peinture et les bijoux ... et le service. Les femmes membres des coopératives sont en général peu nombreuses. En effet, la majorité soit 73,8% des coopératives ont un nombre des adhérentes compris entre 10 et 30 femmes. La majorité des coopératives féminines enquêtées soit 58% réalisent un chiffre d'affaires compris entre 5000dhs et 20 000dhs. 30% des coopératives réalisent un chiffre d'affaires moins de 5000dhs. Un pourcentage faible des coopératives réalisent un chiffre d'affaires supérieur à 20 000dhs soit 10%. L'analyse du tableau 2 montre que l'étendue géographique des coopératives féminines dépasse le national vers l'international, cependant le pourcentage de participation reste faible avec un taux de 12%.

3.3. Contribution des coopératives féminines au développement local

L'évaluation de la contribution des coopératives féminines au développement local repose sur l'analyse de quatre dimensions complémentaires ; écologique, sociale, économique et d'innovation ; qui permettent de rendre compte de la multi dimensionnalité de leur impact territorial. Cette section présente successivement les résultats obtenus pour chacun de ces piliers, à partir des perceptions exprimées par les femmes membres enquêtées.

3.3.1. Contribution écologique des coopératives féminines

Le tableau N°4 synthèse les résultats relatifs à la dimension environnementale.

Tableau N°4 : Contribution des coopératives féminines au développement durable							
Production des déchets	(%)	Nature des déchets	(%)	Mesures écologiques	(%)	Mesures de régénération de l'espèce	(%)
1. Oui 2. Non	78% 22%	1. Chimique 2. Organique 3. Autres	0 89% 11%	1. Recyclage 2. Production d'engrais 3. Recyclage / transformation	72% 8% 20%	1. Aucune Mesure 2. Plantation des arbres d'argan 3. Réimplantation 4. Préservation des arbres d'argan	60% 15% 10% 15%
ramassage des déchets				techniques d'élimination des déchets			
1. Municipalité 2. La coopérative 3. Les bienfaisants 4. Autres	4% 96% 0 0			1. Enfouissement/sol 2. Incinération 3. Recyclage 4. Autres	0% 3% 79% 18%		

Source : Nous-mêmes

Les résultats indiquent une culture environnementale développée au sein des coopératives. Concernant les mesures écologiques adoptées, 72 % des répondantes déclarent pratiquer le recyclage, 20 % le recyclage/transformation et 8 % la production d'engrais, ce qui témoigne d'une appropriation variée des pratiques de valorisation des déchets. Par ailleurs, 96 % des coopératives assurent elles-mêmes le ramassage des déchets, traduisant une prise en charge

collective de la gestion des déchets au sein des structures. Toutefois, les mesures de régénération des ressources demeurent limitées : 60 % des coopératives n'adoptent aucune mesure de plantation ou de préservation des arbres d'argan. Parmi celles qui agissent, 15 % déclarent pratiquer la plantation d'arbres d'argan, 15 % la préservation des arbres existants et 10 % la réimplantation, ces différentes pratiques pouvant se cumuler au sein d'une même coopérative.

3.3.2. Contribution sociale des coopératives féminines

Le tableau N°5 présente les résultats relatifs à la dimension sociale.

Tableau N°5 : Contribution des coopératives féminines au développement social des membres femmes							
Les catégories de femmes en situation de précarité	(%)	Niveau de vie des femmes membres	(%)	Femmes bénéficiant de l'assurance santé	(%)	Lutte contre la pauvreté	(%)
Mères célibataires	2%	1. Très bien	19%	Oui	30%	1. Oui	85%
Divorcé(e)s	59%	2. Assez bien	60%	Non	70%	2. Non	15%
Veuves	34%	3. Bien	11%				
Autres	5%	4. Mauvais	10%				
Bénéficiaire des cours d'alphabétisation				Subsistance aux besoins de la famille			
1. Oui	100%			1. Oui	88%		
2. Non	0			2. Non	12%		

Source : Nous-mêmes

Les résultats révèlent que 93 % des femmes en situation de précarité sont des veuves ou des divorcées, et que 70 % d'entre elles ne bénéficient d'aucune assurance santé. Toutefois, le travail coopératif a permis des avancées sociales notables : 90 % des femmes estiment que leur niveau de vie s'est amélioré, 85 % considèrent que les coopératives contribuent à la lutte contre la pauvreté, et 88 % déclarent pouvoir subvenir aux besoins de leur famille. L'alphabétisation est universellement dispensée, 100 % des répondantes en bénéficient.

3.3.3. Contribution économique des coopératives féminines

Le tableau N°6 présente les résultats relatifs à la dimension économique.

Tableau N°6 : Contribution des coopératives féminines au développement économique des membres femmes							
Salaire versé aux femmes membres	(%)	Indépendance vis-à-vis du conjoint	(%)	Disposition des services bancaires		La situation économique des femmes membres	(%)
Oui	100%	1. Forte	5%	Oui	65%	1. Favorable	86%
Non	0%	2. Moyenne	60%	Non	35%	2. défavorable	14%
		3. Faible	11%				
		4. Pas d'indépendance	0%				

Source : Nous-mêmes

L'ensemble des femmes membres perçoivent un salaire (100 %). L'indépendance économique vis-à-vis du conjoint est perçue comme moyenne par 60 % des répondantes, tandis que 65 % déclarent disposer d'un service bancaire. La situation économique est jugée favorable par 86 % des femmes. Ces résultats témoignent d'une intégration économique indéniable des femmes dans le circuit formel, même si les revenus perçus demeurent modestes.

3.3.4. L'innovation au sein des coopératives féminines

Le tableau N°7 présente les résultats relatifs à la dimension innovation.

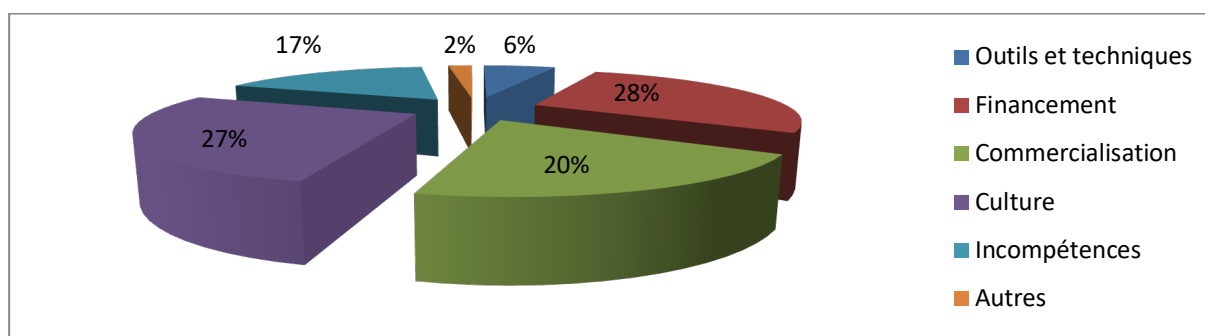
Tableau N°7 : Contribution des coopératives féminines à l'innovation sociale					
La culture d'innovation est-elle présente ?	(%)	Les facteurs motivant à l'innovation sociale	(%)	Les types d'innovation adoptés au sein de votre coopérative	(%)
1. Oui	92,8	a. Les parts de marché	4	1. Commerciale	32,2
2. Non	7,2	b. la satisfaction des besoins des clients	7	2. Produits-Services	43,7
		c. Le développement durable	10	3. Technologique	10
		d. La croissance	6	4. Organisationnelle	8,3
		e. La concurrence	15	5. Sociale	5,8
		f. Le développement socio-économique des membres	58		
La contribution des autres types d'innovation à l'innovation sociale				L'innovation sociale peut-elle développer l'image de marque de la coopérative ?	
a) Les autres types d'innovation contribuent à l'innovation sociale.	90,2%			a) Oui	77,4%
b) les autres types d'innovation ne contribuent pas à l'innovation sociale	9,8%			b) Non	22,6%

Source : Nous-mêmes

Les résultats indiquent une forte culture d'innovation au sein des coopératives (92,8 %), principalement motivée par le développement socio-économique des membres (58 %), suivi par la concurrence (15 %) et le développement durable (10 %). Les innovations de produits et services (43,7 %) et commerciales (32,2 %) prédominent, tandis que les innovations technologiques (10 %), organisationnelles (8,3 %) et sociales (5,8 %) restent marginales.

Par ailleurs, 90,2 % des répondantes estiment que les autres types d'innovation contribuent à l'innovation sociale, et 77,4 % considèrent que l'innovation sociale améliore l'image de marque de la coopérative.

Figure N°3 : Les barrières au développement local



Source : Nous-mêmes

L'analyse des perceptions des répondantes concernant les barrières à la contribution des coopératives féminines au développement local révèle trois obstacles majeurs : le financement, les contraintes socioculturelles et les difficultés de commercialisation. Ces trois barrières représentent ensemble 75 % des freins identifiés. L'incompétence des femmes membres est mentionnée par 17 % des répondantes, tandis que la technologie (6 %) et d'autres facteurs (non-implication des acteurs locaux, mauvaise gouvernance locale) ne représentent que 2 % des obstacles évoqués.

4. Discussion

L'objectif de cette recherche était d'analyser la contribution des coopératives féminines au développement local dans la région de Souss-Massa, à travers une évaluation multidimensionnelle de leur impact économique, social, environnemental et d'innovation. Les résultats de l'enquête empirique, menée auprès de 50 femmes membres de 15 coopératives, permettent de dégager plusieurs enseignements qui, confrontés à la littérature existante, éclairent tant les potentialités que les limites de ces organisations comme leviers de développement territorial.

S'agissant de la dimension environnementale, les résultats indiquent une culture environnementale perçue comme développée : 72 % des femmes déclarent pratiquer le recyclage, 20 % le recyclage/transformation et 8 % la production d'engrais, tandis que 96 % des coopératives assurent elles-mêmes le ramassage des déchets. Ces pratiques témoignent d'une sensibilité environnementale réelle, mais dont l'ampleur doit être appréciée avec prudence, dans la mesure où elle repose sur des déclarations des répondantes. Cette sensibilité s'inscrit dans une logique de valorisation des ressources territoriales, en cohérence avec les travaux de Oufary et Abou-Hafs (2025) sur l'implication des coopératives dans le développement durable. Cependant, les mesures de régénération des ressources demeurent limitées : 60 % des coopératives n'adoptent aucune mesure de plantation ou de préservation

des arbres d'argan, ce qui est préoccupant dans une région où l'arganeraie constitue un patrimoine naturel et économique essentiel. Ce constat rejoint les analyses d'Achadmi et Talibi (2024) et de Bendidi et El Kadiri (2025), qui soulignent que les défis en matière de commercialisation et de gestion entravent le plein potentiel de ces structures.

Sur le plan social, les résultats révèlent des perceptions particulièrement positives : 90 % des femmes estiment que leur niveau de vie s'est amélioré, 85 % considèrent que les coopératives contribuent à la lutte contre la pauvreté, et 88 % déclarent pouvoir subvenir aux besoins de leur famille. Ces déclarations traduisent un sentiment d'amélioration des conditions de vie, sans qu'il soit possible d'établir un lien causal direct avec l'adhésion à la coopérative. Les cours d'alphabétisation sont universellement dispensés à 100 %, témoignant d'un investissement conséquent dans le capital humain des membres, rejoignant les conclusions de Laghssais (2023), pour qui les femmes amazighes transforment leurs vulnérabilités en opportunités d'émancipation. Néanmoins, l'étude met en lumière une fragilité majeure : 70 % des femmes ne bénéficient d'aucune assurance santé, lacune qui expose les membres à un risque de vulnérabilité accru et suggère que la dimension sociale du développement durable ne saurait se réduire à l'amélioration des revenus, mais doit intégrer pleinement la couverture des risques sociaux (Filali Matei & Laachach, 2025).

Sur le plan économique, l'étude révèle que l'ensemble des femmes membres déclarent percevoir un salaire, que 86 % jugent leur situation économique favorable et que 65 % déclarent disposer d'un service bancaire. Ces résultats suggèrent une intégration économique dans le circuit formel, telle que perçue par les répondantes. Toutefois, 80 % des femmes déclarent un revenu mensuel inférieur à 5 000 dirhams, ce qui relativise la portée de cette autonomisation économique et invite à distinguer l'insertion économique de la capacité à générer des revenus substantiels. Cette observation rejoint les conclusions d'Ibourk et Raoui (2022), dont l'analyse spatiale confirme l'impact positif de l'entrepreneuriat coopératif sur l'autonomisation des femmes adhérentes, mesurée à travers les trois composantes de capacités identifiées par Sen (1999) : savoir, pouvoir et vouloir. Toutefois, 80 % des femmes perçoivent un revenu mensuel inférieur à 5 000 dirhams, ce qui relativise la portée de cette autonomisation. Ce constat est cohérent avec les travaux de Filali Matei et Laachach (2025), qui montrent que si les coopératives agricoles féminines contribuent significativement à l'augmentation des revenus des ménages ruraux, elles restent confrontées à des obstacles structurels, notamment un faible niveau d'alphabétisation, qui freinent leur progression. De même, Bendidi et El Kadiri (2025) soulignent les difficultés persistantes en matière de

commercialisation, de gestion administrative et financière, et d'accès limité aux financements. L'indépendance économique vis-à-vis du conjoint, perçue comme moyenne par 60 % des répondantes, constitue une avancée notable dans un contexte socioculturel marqué par des rapports de genre inégalitaires, confirmant les analyses de Hninou & Ibourk (2025) sur le rôle des coopératives dans le renforcement de l'autonomie des femmes et leur contrôle sur les ressources.

En ce qui concerne l'innovation, l'étude révèle une forte culture d'innovation au sein des coopératives (92,8 %), principalement motivée par le développement socio-économique des membres (58 %). Les innovations de produits et services (43,7 %) et commerciales (32,2 %) prédominent, tandis que les innovations technologiques (10 %), organisationnelles (8,3 %) et sociales (5,8 %) restent marginales. Ce déséquilibre suggère que les coopératives innovent davantage dans ce qu'elles produisent que dans leurs modes d'organisation ou leur usage des technologies. Cette observation est d'autant plus significative que Hninou & Ibourk (2025) souligne l'importance de l'intégration numérique pour un accès direct aux marchés. L'innovation sociale, bien que peu développée comme catégorie distincte, est perçue comme une résultante des autres formes d'innovation par 90,2 % des répondantes, en phase avec les analyses de Bouchard (2006) et Cloutier (2003) sur les organisations de l'ESS comme espaces privilégiés d'innovation sociale.

L'enquête identifie par ailleurs trois obstacles majeurs : le financement, les contraintes socioculturelles et les difficultés de commercialisation, qui représentent 75 % des freins identifiés. Ces barrières sont largement documentées par la littérature (Hninou & Ibourk, 2025 ; Bendidi & El Kadiri, 2025 ; Ibourk & Raoui, 2022). Les contraintes socioculturelles, liées aux stéréotypes de genre et aux normes traditionnelles, apparaissent comme un frein persistant, même si les coopératives contribuent à leur transformation progressive par la création d'emplois et le renforcement des capacités des acteurs locaux.

Cette recherche présente plusieurs limites qu'il convient de mentionner. La taille réduite de l'échantillon de 50 répondantes, et la méthode d'échantillonnage non probabiliste ne permettent pas une généralisation statistique. L'analyse descriptive ne permet pas d'établir des relations causales robustes, et l'absence de groupe de contrôle limite la capacité à isoler l'effet spécifique des coopératives. Ces limites ouvrent des perspectives de recherche prometteuses : extension de l'échantillon à d'autres régions, approche longitudinale, méthodes mixtes combinant enquêtes quantitatives et entretiens qualitatifs, et analyse comparative entre coopératives féminines et mixtes (Zahidi, Ayegou & Ait Hou, 2024).

Conclusion

Cette recherche met en évidence le rôle perçu des coopératives féminines comme leviers potentiels de développement territorial dans la région de Souss-Massa. Les résultats suggèrent que ces organisations sont associées, dans les perceptions de leurs membres, à des avancées sur les plans économique, social, environnemental et d'innovation, tout en restant contraintes par des barrières structurelles persistantes. La portée de ces résultats doit toutefois être appréciée avec prudence, compte tenu de la nature exploratoire de l'étude et du caractère déclaratif des données recueillies.

La présente étude enrichit la littérature sur le développement local, en intégrant une perspective genrée, et en soulignant la spécificité des organisations de l'économie sociale et solidaire dans la co-construction des territoires. Elle met en évidence la nécessité de dépasser les approches sectorielles, pour adopter une vision intégrée des politiques de développement, en phase avec les objectifs de l'agenda 2030. Les résultats obtenus confirment les travaux récents sur le rôle de l'ESS dans la réduction des inégalités territoriales et de genre au Maroc (Ibourk & Raoui, 2022 ; Zahidi, Ayegou & Ait Hou, 2024).

En guise de conclusion, les coopératives féminines apparaissent, aux yeux de leurs membres, comme une voie prometteuse vers un développement local plus inclusif et durable. Leur efficacité repose sur un équilibre fragile entre autonomisation individuelle et dynamique collective, entre ancrage territorial et ouverture sur les marchés, entre préservation des ressources et innovation. La reconnaissance croissante de leur rôle par les pouvoirs publics, comme en témoignent les assises nationales de l'ESS tenues au Maroc en juin 2025, ouvre des perspectives encourageantes pour le renforcement de l'écosystème de l'ESS et son intégration dans les stratégies territoriales de développement. Ces perspectives devront toutefois être confirmées par des études longitudinales et comparatives, seules à même d'établir des relations causales robustes.

BIBLIOGRAPHIE

- Achadmi, N., & Talibi, M. (2024). Défis et perspectives des coopératives féminines d'Argan au Maroc. *African Scientific Journal*, 3(27), 706-730. <https://doi.org/10.5281/zenodo.14554531>
- Angeon, V., & Callois, J.-M. (2005). Fondements théoriques du développement local : quels apports de la théorie du capital social et de l'économie de proximité ? *Économie et Institutions*, 6-7, 19-49. <https://doi.org/10.4000/ei.890>
- Azenfar, A. (2019). Proyecto de Ley Marco de la economía social y solidaria en Marruecos. *Mediterráneo económico*, 32, 321-341. ISSN: 1698-3726 / ISBN: 978-84-95531-96-4
- Azenfar, A., Elghiat, R., & Debbah, A. (2019). Coopératives féminines au Maroc - Réalisations et ambitions. https://base.socioeco.org/docs/article_cooperatives_feminines.pdf
- Baudelle, G., Guy, C. et Mérenne-Shoumaker, B. (2011). Le développement territorial : finalités et spécificités. *Le développement territorial en Europe : Concepts, enjeux et débats* (p. 13-27). Presses universitaires de Rennes.
- Bendidi, S., & El Kadiri, K. (2025). The impact of women's cooperatives on sustainable development in Morocco: The case of "Cooperative of Women Farmers of Tiznit". In *Economic Resilience and Sustainability*, Vol. 1 (pp. 231-245). Springer. https://doi.org/10.1007/978-3-032-04218-7_15
- Benkhallouk, M. (2021). Des coopératives féminines à l'initiative entrepreneuriale individuelle : trajectoires au sud du Maroc. *Alternatives Rurales*, 8. <https://doi.org/10.60569/8-a1>
- Bensahri, O. (2023). De l'innovation sociale à l'innovation territoriale, outil du développement territorial. *Alternatives Managériales Economiques*, 5(2), 259-277. <https://revues.imist.ma/index.php/AME/article/view/37417>
- Bouchard, M.J. (2006). L'innovation sociale en économie sociale. *Cahier de la Chaire de recherche du Canada en économie sociale*. <https://doi.org/10.2307/j.ctv18pgn2c>
- Caby, J., & Hirigoyen, G. (2001). La création de valeur de l'entreprise (2e éd.). Economica. ISBN: 2-7178-4201-2
- Campagne, P., & Pecqueur, B. (2014). Le développement territorial : une réponse émergente à la mondialisation. Charles Léopold Mayer. <https://doi.org/10.4000/tem.3325>
- Chambon, J. L., David, A., & Devevey, J. M. (1982). *Les innovations sociales*, Presses Universitaires de France. Parsi, Collection Que Sais-Je.

- Cloutier, J. (2003). Qu'est-ce que l'innovation sociale ? (Collection Études théoriques, no ET0314). CRISES, Université du Québec à Montréal. ISBN : 2-89605-135-X
- Cormier, A., & Gana, A. (2022). Les coopératives de production de l'huile d'argan : une valorisation des patrimoines amazigh au service des femmes rurales du Souss-Massa ? *Asinag*, 17, 131-148.
- Courlet, C., & Pecqueur, B. (2023). Chapitre 5. Territoire, gouvernance locale et action publique. In *L'économie territoriale* (pp. 103-120). Presses Universitaires de Grenoble.
- Crétiéneau, A.M. (2010). Économie sociale et solidaire et développement durable : pensée et actions en conjonction. *Marché et Organisations*, 11, 31-71.
<https://doi.org/10.3917/maorg.011.0031>
- Denieuil, P.-N. (2008). Développement social, local et territorial : repères thématiques et bibliographiques sur le cas français. *Mondes en développement*, 142(2), 113-130. ISSN : 0302-3052. ISBN : 9782804158040.
- Enjolras, B. (2005). Économie sociale et solidaire et régime de gouvernance. *RECMA – Revue Internationale de l'Économie Sociale*, 296, 56-69.
- Filali Matei, G., & Laachach, A. (2025). Empowering women, enhancing sustainability: Exploring the transformative impact of female-led agricultural cooperatives on SDGs in Morocco. *Sustainable Development*. <https://doi.org/10.1002/sd.70614>
- Fraisse, L. et Laville, J.-L. (2024). 1. Économie sociale et solidaire, territoires et action publique. Dans L. Fraisse, M. Henry et J. Laville *Les politiques locales de l'économie sociale et solidaire* (p. 17-47). éres. <https://doi.org/10.3917/eres.frais.2024.01.0017>.
- Gilly, J.P., Leroux, I., & Wallet, F. (2004). Gouvernance et proximité. Dans J.B. Zimmermann & B. Pecqueur (Eds.), *Économie de proximités* (pp. 187-207). Hermès-Lavoisier.
- Haddad, M., & Bouzaida, M.A. (2013). Développement local et gouvernance territoriale : Enjeux et perspectives post-révolution. *Journal of Academic Finance*, 3(1), 43-57. ISSN 1923-2993.
- Hair, JF, Ringle, CM et Sarstedt, M. (2010). PLS-SEM : une solution miracle ? *Journal of Marketing theory and Practice*, 19 (2), 139-152.
- Heitz, C., & Guerrin, J. (2021). La gouvernance territoriale, c'est mission impossible. In R. Barbier & P. Hamman (Eds.), *La fabrique contemporaine des territoires* (pp. 71-76). Le Cavalier Bleu. <https://doi.org/10.3917/lcb.barbi.2021.01.0071>

Hninou, S., & Ibourk, A. (2025). Empowering women through agricultural cooperatives: A multilevel analysis in Morocco's Marrakech-Safi region. *Discover Sustainability*, 6(1). <https://doi.org/10.1007/s43621-025-01245-2>

Ibourk, A., & Raoui, S. (2022). Impact des coopératives féminines sur l'autonomisation des femmes au Maroc - Analyse spatiale. In *Proceedings of the 33^o Congreso Internacional de CIRIEC*. Valencia.

Laghssais, B., & Comins-Mingol, I. (2023). Beyond vulnerability and adversities: Amazigh women's agency and empowerment in Morocco. *Journal of North African Studies*, 28(2), 347-367. <https://doi.org/10.1080/13629387.2021.1990048>

Le Galès, P. (2011). *Le retour des villes européennes* (2e éd.). Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.4000/tem.1675>

Oufary, M., & Abou-Hafs, H. (2025). L'implication des coopératives dans le développement territorial via le développement durable : Cas de la région Souss-Massa, Maroc. *European Scientific Journal*, 21(1), 190. <https://doi.org/10.19044/esj.2025.v21n1p190>

Pecqueur, B. (2000). *Le développement local* (2e éd.). Syros, Alternatives Economiques. Économie rurale. N°197, 1990. pp. 53-55.

Sen, A. (1999). *Development as Freedom*. Anchor Books.

Torre, A. (2018). Les moteurs du développement territorial. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 4, 711-736. <https://doi.org/10.3917/reru.184.0711>

Torre, A. (2025). Territorial development: Towards a dynamic and innovative understanding. *Regional Studies*, 59(1), 1-14. <https://doi.org/10.1080/00343404.2025.2465657>

Zahidi, M., Ayegou, J., & Ait Hou, M. (2024). L'économie sociale et solidaire au Maroc : quelle place des acteurs locaux dans les politiques publiques ? Le cas de la région de Drâa-Tafilalet. *Revue Gouvernance*, 21(1). <https://doi.org/10.7202/1114974ar>

WEBOGRAPHIE

Office du Développement de la Coopération. <https://www.odco.gov.ma/>

Haut-Commissariat au Plan (HCP). (2025). Monographie régionale de Souss-Massa, édition 2025. Direction régionale d'Agadir. <https://www.hcp.ma/region-agadir/docs/docs/Monographie%20regionale%20Souss%20Massa%202024.pdf>